

# Charte de Mundipharma sur l'utilisation médicale responsable des antalgiques opioïdes dans la gestion de la douleur

---

# Charte de Mundipharma sur l'utilisation médicale responsable des antalgiques opioïdes dans la gestion de la douleur



Pour les professionnels de santé, les antalgiques opioïdes peuvent être une option thérapeutique importante pour traiter la douleur de certains patients de manière appropriée. Malgré ce besoin médical, Mundipharma reconnaît que l'utilisation d'antalgiques opioïdes obtenus sur ordonnance est associée à des risques, notamment de mauvais usage, d'abus, de dépendance (trouble d'utilisation d'opioïdes, TUO) et de détournement. En tant qu'entreprise exploitant des antalgiques opioïdes, nous nous engageons à accompagner les professionnels de santé dans la gestion et la réduction de ces risques de manière sûre et responsable et à les soutenir dans l'utilisation médicale appropriée et responsable des antalgiques opioïdes.

La décision de prescrire des antalgiques opioïdes doit tenir compte de la situation individuelle et des antécédents médicaux de chaque patient et doit mettre en balance le besoin d'un soulagement adéquat de la douleur avec les risques et effets indésirables associés à un traitement aux antalgiques opioïdes.

Une surveillance régulière et attentive par le clinicien est essentielle pour s'assurer que la dose efficace la plus faible soit prescrite, que la durée du traitement soit la plus courte possible et que l'utilisation continue de ces médicaments réponde à un besoin médical.

Mundipharma agit toujours dans le respect de la loi et s'engage à respecter des normes éthiques et scientifiques élevées dans toutes ses activités commerciales. Il s'agit notamment de réduire les risques d'abus, de dépendance et de détournement d'un traitement aux antalgiques opioïdes la mise en place d'une information médicale appropriée pour les professionnels de santé, de pratiques de vente et de marketing responsables et d'une chaîne d'approvisionnement sécurisée.

## Dans le cadre de cet engagement, Mundipharma :

1. Respecte scrupuleusement les lois, réglementations et recommandations nationales et internationales régissant de manière appropriée le développement, la fabrication, la distribution et la promotion des médicaments opioïdes. Notre comité de gestion des produits (Product Stewardship Committee) fournit un cadre éthique fondé sur ces lois, réglementations et recommandations.
2. Soutient les professionnels de santé en leur fournissant des informations précises, scientifiquement valides et évaluant les risques et bénéfices d'un traitement aux antalgiques opioïdes, notamment des informations sur les risques et les effets indésirables qui y sont associés.
3. Choisit de ne pas promouvoir de formation médicale sur les opioïdes forts dans le traitement de la douleur chronique non cancéreuse\*. Notre équipe médicale ne fournit des informations médicales sur l'utilisation d'opioïdes forts dans la douleur chronique non cancéreuse que de manière réactive, en réponse à des demandes non sollicitées des professionnels de santé.
4. Ne fait pas la promotion, ne préconise pas l'utilisation hors indications ou l'utilisation inappropriée des antalgiques opioïdes.
5. Applique une gouvernance mondiale stricte, qui respecte les lois et codes internationaux applicables, pour l'ensemble de nos activités, matériels promotionnels et d'éducation médicale, y compris la conformité et la formation médicale obligatoires de tous les employés qui interagissent avec des professionnels de santé concernant les antalgiques opioïdes. En outre, tous les employés de Mundipharma, quelle que soit leur fonction, participent à une formation obligatoire sur la sensibilisation au bon usage des antalgiques opioïdes.
6. Évalue l'efficacité de notre gouvernance par des audits et des contrôles réguliers.
7. Évalue et audite nos chaînes d'approvisionnement pour réduire le risque de détournement ou de perte et améliore en permanence la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.
8. Promeut et encourage activement notre ligne Intégrité ([Mundipharma Integrity Line](#)) pour permettre à quiconque de signaler des problèmes ou de faire part de préoccupations sans crainte de représailles et avec l'assurance que tous les signalements feront l'objet d'une enquête rapide et que les manquements confirmés seront traités par des mesures appropriées.

\* En dehors du patch transdermique de buprénorphine à faible dose d'une durée de sept jours